République française
Département du Bas-Rhin

scoters
syndicat
mixte

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2018 À 10 H 30

Centre administratif de l'Eurométropole
Salon Carré
Convocation du 4 octobre 2018

Membres en exercices : 30 titulaires
30 suppléants

Membres présents : 16 titulaires
7 suppléants

Délibération n°328 du Comité syndical

1. Approbation du procès verbal du comité syndical du 17 mai 2018

Le procès verbal du comité syndical du 17 mai 2018 a été adressé à tous les membres le 23 mai 2018.
Il est soumis à l'approbation.

Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 17 mai 2018.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le 17 OCT. 2018
La publication le 17 OCT. 2018
Strasbourg, le 17 OCT. 2018

Le Président
Robert HERRMANN

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
22 OCT. 2018
Bureau du Contrôle de Légalité